

Commune de Chantesse
CONSEIL MUNICIPAL du MERCREDI 16 AVRIL 2014 A 20 H
Compte-rendu de séance

Présents : Isabelle Oriol, René Guinard, Daniel Martin, Nathalie Bessoud, Bruno Essertier, Olivier Pevet, Denis Lacchio, Stéphane Béchu, Marie-Hélène FONTAINE, Martine DURRIS, Marie-Laure GAMBIRASIO

Olivier Pevet a été élu secrétaire de séance.

Après l'installation du Conseil Municipal et l'élection du Maire le 28 mars 2014, il est nécessaire de renouveler les commissions communales et intercommunales.

Commissions communales		
	Titulaires	Suppléants
Finances	Isabelle Oriol Nathalie Bessoud Bruno Essertier	
Ecole	Isabelle Oriol Stéphane Béchu	Marie-Laure Gambirasio Olivier Pevet
Urbanisme	Bruno Essertier René Guinard Daniel Martin	
Travaux	Daniel Martin Denis Lacchio Olivier Pevet	
CCAS	René Guinard Martine Durris Nathalie Bessoud	
Communication, Culture	Marie-Hélène Fontaine Nathalie Bessoud Daniel Martin René Guinard	
Location (salle des fêtes, salle communale, appartements)	Daniel Martin Martine Durris Marie-Laure Gambirasio	
Personnel Communal	Nathalie Bessoud Denis Lacchio	
Achats	Marie-Laure Gambirasio	
Aménagement du village	Nathalie Bessoud René Guinard Olivier Pevet Denis Lacchio Daniel Martin Bruno Essertier	

Commissions intercommunales		
	Titulaires	Suppléants
Syndicat scolaire	Isabelle Oriol Stéphane Béchu	Marie-Laure Gambirasio Olivier Pevet
SEDI (Syndicat des Energies du Département de l'Isère)	René Guinard	Daniel Martin
Sictom	René Guinard Isabelle Oriol	Marie-Laure Gambirasio Daniel Martin
Régie de l'eau et assainissement	René Guinard Bruno Essertier	

Les engagements d'appartenance aux différentes commissions peuvent évoluer au cours du mandat. Les commissions elles-mêmes peuvent changer.

L'installation de la 3C2V n'étant pas encore faite, nous n'avons pas la liste des commissions auxquelles nous devons participer.

Aménagement du village

Nathalie Bessoud fait le point sur le dossier de demande de subvention DETR et les documents à fournir afin que le dossier soit complet pour avoir la notification de la subvention. Il sera demandé un délai supplémentaire aux services si possible afin de finaliser le dossier.

Une réunion est prévue avec Benoît Gabart de Sintegra Artigéo le jeudi 24 avril à 16h en mairie pour présenter le projet aux nouveaux élus, tel qu'il a été transmis au territoire (service expertise des routes) et au Conseil Général pour demander une subvention.

Indemnités de fonction des élus

Madame le Maire propose à l'assemblée de fixer les indemnités de fonction du Maire et des adjoints à dater du 1^{er} avril 2014 :

indemnité du maire	646.25 € brut mensuel
indemnité du 1 ^{er} adjoint	250.90 € brut mensuel
indemnité du 2 ^{ème} adjoint	125.45 € brut mensuel
indemnité du 3 ^{ème} adjoint	125.45 € brut mensuel

Après en avoir délibéré, le conseil municipal procède au vote à main levée :
11 votants : 9 voix pour, 2 abstentions

Appartements communaux

L'appartement au-dessus de la mairie est actuellement vacant. Le montant du loyer mensuel était de 580 €.

Après discussion, le Conseil Municipal accepte de le louer au prix de 480 € mensuel.

L'appartement de la cure est également non occupé. Son état nécessite des travaux de rénovation importants. Suite au devis reçus, les travaux suivants ont été acceptés : électricité, charpente et peinture.

Le tubage de la cheminée reste à l'étude.

Le montant du loyer mensuel était de 700 €.

Après discussion, le Conseil Municipal accepte de le louer au prix de 600 € mensuel.

La commission est chargée de mettre en place la communication pour louer les 2 appartements (site de la commune, journal communal, annonce sur Internet, sur les journaux locaux).

Contrat de maintenance informatique

Le Conseil Municipal est informé que le contrat de maintenance informatique annuel avec la société Castaing Eric est à renouveler.

Ce contrat représente un suivi informatique incluant 6 heures de présence sur site pour un coût annuel de 381.60 € ttc.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte cette proposition et autorise le Maire à signer le présent contrat.

Sauvegarde des données informatiques

Les sauvegardes des données de la mairie se faisant actuellement sur clés USB, Madame le Maire propose à l'assemblée une solution plus fiable sous forme de sauvegarde sur disque dur. Les disques durs seront stockés au local communal.

Le Conseil Municipal, après discussion est d'accord pour l'achat de deux disques durs.

Questions diverses

Projet de convention de mise à disposition entre la commune et l'association « Comité des fêtes de Chantesse » pour un terrain communal cadastré parcelle N° 872 et un local en bois. Nathalie Bessoud est chargée de préparer cette convention et de la diffuser à tous les conseillers pour discussion et décision lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

Visites des lieux communaux proposées aux élus les samedis 17 et 24 mai à 10h.

Il serait souhaitable d'avoir un lieu de stockage informatique pour que tous les conseillers puissent consulter et partager les documents se rapportant aux différentes réunions. Stéphane Béchu est chargé de se renseigner à ce sujet.

Séance close à 22 h 15